



Ensemble, trions mieux, valorisons plus!



ET NOS DÉCHETS MÉNAGERS ...QUE DEVIENNENT-ILS ?

RETOUR SUR UN PROJET

L'UTV



ALERTE INFO

“Encore une piqure sur un des agents du centre de tri de Capvern”.

Temoignage de l'agent « piqué » par une seringue

Retrouvez notre article
PAGE 17

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS



2, RUE DU TOURMALET - 65420 IBOS



06 82 38 44 90



SMTD65@SMTD65.FR



WWW.SMTD65.FR

CRÉATION DU SMTD65

Naissance d'une structure départementale unique ayant pour vocation le traitement des déchets : **le SMTD65**

APPROBATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PDEDMA)

17 décembre : approbation du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) par l'assemblée départementale des Hautes-Pyrénées. Selon les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement le plan a pour principal objectif, la réduction de la production d'ordures ménagères, l'augmentation du recyclage et de la valorisation.
La filière de traitement retenue est le traitement mécano-biologique* des ordures ménagères résiduelles.

* par compostage ou méthanisation et stockage des déchets stabilisés, des encombrants et des DIB (déchet industriel banal) non valorisable en installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND).

Lors de ce vote, l'emplacement de Bordères-sur-Echez est évoqué.

OBTENTION DES AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES

03 Octobre : Le projet UTV65 est conforté par l'**obtention du permis de construire** de l'unité et de l'**autorisation d'exploiter de l'usine.**

RECOURS DU SMTD65

17 février : Introduction d'une requête en appel du jugement du Tribunal Administratif de Pau après consultation à deux reprises du Bureau Syndical du SMTD65 et avis unanime de celui-ci. Si ce n'est pas le SMTD65 qui a décidé le type d'installation à mettre en place sur le département, il est de son devoir de mettre en application les décisions du PDEDMA, dans l'attente du futur Plan Régional Déchets qui le remplacera.

En ce sens, le SMTD65 n'a en aucun cas le droit, d'arrêter, de sa propre initiative, un projet figurant au PDEDMA, qui lui est, par ailleurs, opposable, comme cela sera le cas demain du futur plan régional déchets.

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

SÉLECTION DU GROUPEMENT EN CHARGE DE LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

Février – Mars : Création d'une commission de suivi du marché en vue de la sélection d'un groupement pour la réalisation de la construction et l'exploitation pour 5 ans de l'UTV65. Elle est constituée d'élus représentant l'ensemble du département et devra accompagner et orienter le choix de la Commission d'Appel d'Offres

13 décembre : Commission d'Appel d'Offres.

Le marché de construction/exploitation de l'Unité de Traitement et de Valorisation des Hautes-Pyrénées (UTV65) est attribué, à l'unanimité, au Groupement dont le mandataire est VINCI.

ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES

7 août : Loi NOTRe qui redéfinit les territoires et confie la planification à la Région.

17 août : la loi LTECV* limite les techniques de traitement des déchets. L'enfouissement doit être réduit, l'incinération limitée et le Pré-Traitement Mécano Biologique évité sur ordures ménagères résiduelles n'ayant pas fait l'objet d'un tri à la source des biodéchets.

Septembre : Réalisation d'une étude indépendante par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ayant pour but d'apporter toutes les garanties nécessaires concernant le projet d'Unité de Traitement et de Valorisation. Les élus du SMTD65 notent avec satisfaction les conclusions du rapport d'expertise sur le projet de l'UTV 65 :

- la légitimité de l'installation, son opportunité, sa qualité technique, sa pertinence, même dans le cas d'un tri à la source des biodéchets
- qu'elle ne représente pas un risque tant pour l'environnement que pour les riverains (nuisances).

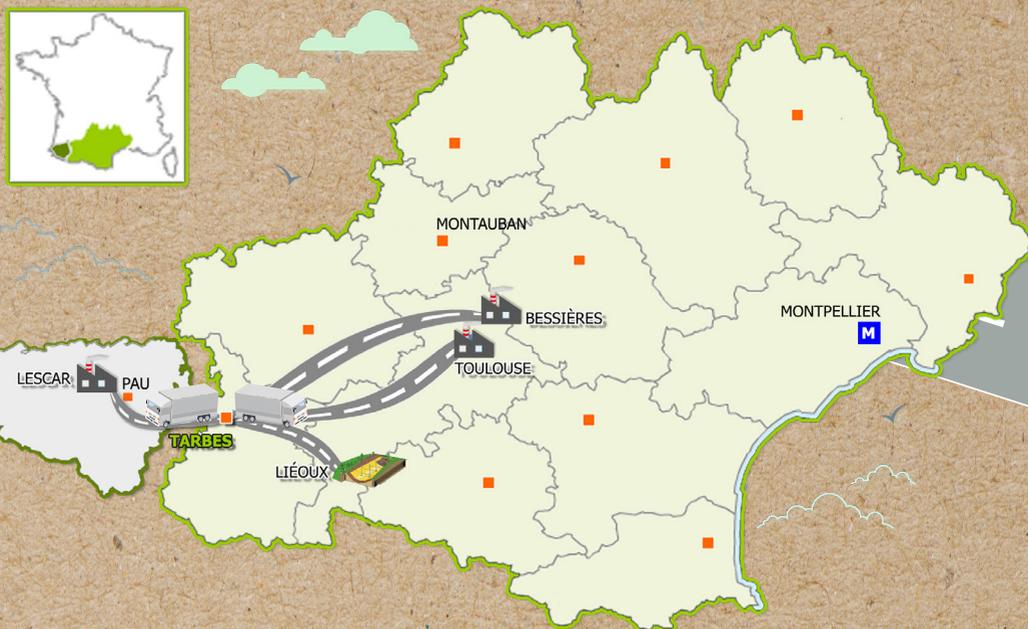
15 décembre : Un recours porté par l'Alliance Ecologique Indépendante, constituée de membres de l'Adrise, d'élus de la commune de Bordères-sur-Echez et d'habitants, obtient l'annulation de l'autorisation d'exploiter de l'usine.

ARRÊT DÉFINITIF DU PROJET

14 novembre : La cour administrative d'appel de Bordeaux confirme l'annulation de l'autorisation préfectorale d'exploiter.

29 novembre : Décision des élus du SMTD65 de ne pas engager de recours en cassation.

L'EXTERNALISATION



Le département des Hautes-Pyrénées se retrouve dans l'incapacité de traiter ses ordures ménagères sur son propre territoire.

Aussi, dès 2017, plusieurs marchés publics ont été attribués afin d'assurer le traitement de nos déchets chez nos voisins des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Garonne.

1 226 778 €/an

C'est le surcoût lié à l'externalisation, c'est à dire à l'obligation de transporter nos déchets hors du département. (réparti entre les différents foyers des Hautes-Pyrénées)



Le mot du Président

"Nous repartons de zéro, une feuille blanche devant nous et des réalités que nous devons toujours avoir à l'esprit"



Philippe BAUBAY
Président du SMTD 65

Les objectifs fixés par la Loi de transition énergétique pour une croissance verte à l'horizon 2025 sont ambitieux et ne pourront être atteints qu'avec une volonté politique forte.

Vous découvrirez dans les pages suivantes les actions engagées par les élus et les équipes du SMTD 65.

Pour y parvenir, j'ai souhaité un rapprochement avec le syndicat Trigone et le System des Pyrénées car c'est en unissant nos efforts que nous pèserons sur les décisions au niveau régional.

Il est plus facile de renoncer que de persévérer ! Pour l'avenir et le bien être des générations futures, nous n'avons qu'une solution : la persévérance...



LESCAR (64) Unité de Valorisation Énergétique

6 000 TONNES

LIÉOUX (31) Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

15 000 TONNES

TOULOUSE (31) Unité de Valorisation Énergétique

20 000 TONNES

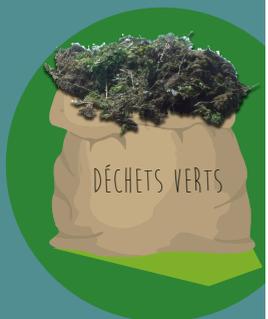
BESSIÈRE (31) Unité de Valorisation Énergétique

20 000 TONNES



Collecte sélective*
11 996 tonnes

54kg/hab/an



Déchets verts
18 977 tonnes

86kg/hab/an



Déchèteries
21 173 tonnes

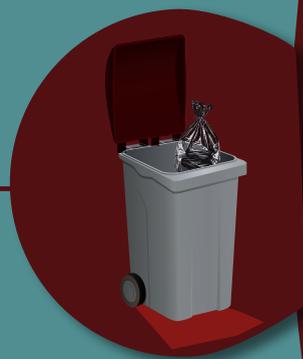
96kg/hab/an



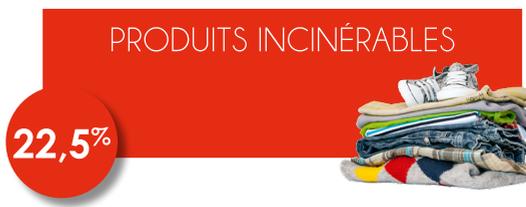
Verre
8 051 tonnes

36kg/hab/an

Ordures Ménagères
58 986 tonnes
dont 72%
valorisables



Que contient
notre poubelle
d'ordures ménagères** ?



* collecte sélective = collecte en porte à porte + Point d'Apport
Volontaire + déchèterie

** Données extraites du MODECOM
(caractérisation) réalisé par le SMTD65 en 2014

LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR UNE CROISSANCE VERTE FIXE PLUSIEURS OBJECTIFS MAJEURS EN TERMES DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

DIMINUER NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS DE

10%

D'ICI À 2020 PAR RAPPORT À CELLE DE 2010.
SOIT UNE DIMINUTION DE 12 000 TONNES
ENTRE 2015 & 2020

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

D'ICI 2023

À METTRE EN PLACE POUR L'ENSEMBLE
DES EMBALLAGES PLASTIQUE

LIMITER L'ENFOUISSEMENT À

50%

CONCERNANT NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS
D'ICI À 2025

VALORISER PAR VOIE MATIÈRE

65%

D'ICI À 2025.
ACTUELLEMENT
NOUS EN VALORISONS 40%

TRI DES BIODÉCHETS

D'ICI 2025

MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION
DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS
POUR LES USAGERS

MISSION : ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Le SMTD65 candidate en 2019 pour la mise en oeuvre de
L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES PLASTIQUES
de l'ensemble des administrés du département

Cette extension devrait permettre de valoriser environ

**1 200 TONNES D'EMBALLAGES
SUPPLÉMENTAIRES**

elle va demander un investissement de 687 000 € HT
que le SMTD65 a décidé d'autofinancer à hauteur de 500 00 €

2018 : RÉALISATION
D'UNE ÉTUDE SUR
LA COMPOSITION
DES ENCOMBRANTS
DE DÉCHÈTERIES

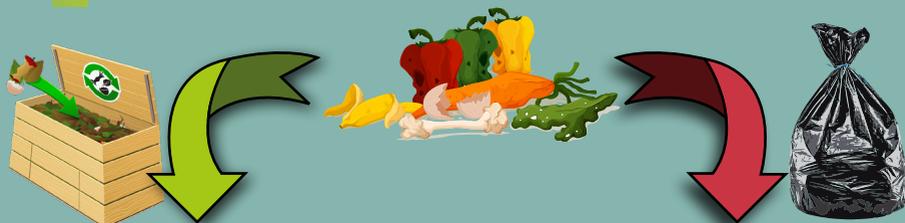
2017 : LANCEMENT
D'UNE ÉTUDE SUR
LES SOLUTIONS
DE DÉTOURNEMENT,
COLLECTE &
VALORISATION
DES DÉCHETS
PUTRESCIBLES
(BIODÉCHETS)
DANS LES
HAUTES-PYRÉNÉES

QUELS PROJETS POUR L'AVENIR DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ?

Dans le cadre de leurs politiques de prévention et de traitement des déchets ménagers et assimilés, le SMTD65 et ses collectivités adhérentes réalisent depuis décembre 2017, une étude départementale ayant pour thématique :

“ le tri à la source des biodéchets produits par les usagers et les gros producteurs ”.

ÉTAT DES LIEUX DES BIODÉCHETS



GISEMENT DE BIODÉCHETS DÉTOURNÉ PAR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

2 400 TONNES/AN
(11 KG/HAB/AN)



BIODÉCHETS RESTANT À CAPTER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES*

19 400 TONNES/AN
(72KG/HAB/AN)



* source MODECOM SYMAT de 2016 & SMTD65 de 2014

OBJECTIFS

Cette étude confiée au groupement IDE Environnement/Verdicité, doit apporter des éléments de décision dans le but de fixer un schéma départemental permettant de s'inscrire dans les objectifs de la loi de transition énergétique en réduisant la quantité de déchets valorisables actuellement destinés aux déchets ultimes pour traitement.

En effet, la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte impose, aux structures en charge de l'élimination des déchets, la mise à disposition d'une solution de tri à la

source des biodéchets d'ici 2025 pour l'ensemble des usagers. L'étude doit permettre de définir la méthodologie à mettre en place pour séparer et/ou collecter les biodéchets des ménages, mais aussi, éventuellement, des gros producteurs comme les grandes surfaces, les restaurations collectives...

Les résultats de cette étude sont attendus pour début 2019.

Lancée par le SMTD65 en 2018, cette étude a été confiée à l'entreprise PSI de Lannemezan et concerne les bennes d'encombrants des 10 plus grosses déchèteries du département.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DES ENCOMBRANTS

Trouver des pistes d'amélioration pour accentuer le taux de valorisation de nos déchets ménagers

Définir les futurs choix en terme de traitement des encombrants

Mesurer les économies à réaliser par les différents modes de traitement

Évaluer l'impact environnemental de chaque solutions de valorisation

Déchèteries concernées (représentant 70% du tonnage) :

Argelès-Gazost

Aureilhan

Capvern

Juillan

Lourdes

Vic-en-Bigorre

Bordères-sur-Echez

Bagnères-de-Bigorre

Tarbes Nord

Tarbes Nord

Elle va permettre d'en déterminer le contenu exact et de classer les déchets par famille pour étudier les modes de valorisation idéals pour chacune des catégories concernées.

SIX GRANDES FAMILLES

D'UN RÉEMPLOI OU D'UNE FILIÈRE RESPONSABILITÉ ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

COMME LE MOBILIER, LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, L'OUTILLAGE, LES TEXTILES, LES MATELAS...

19%

D'UNE VALORISATION PAR VOIE MATIÈRE

COMME LES PAPIERS, LES CARTONS, LES MÉTAUX OU LE BOIS NON TRAITÉ,...

16%

D'UNE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

COMME LES BOIS TRAITÉS, LES PLASTIQUES SANS PVC (SALON DE JARDIN, DIVERS PLASTIQUES NON RECYCLABLES)

40%

D'UN DÉPÔT EN CENTRE DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES

COMME LES GRAVATS, LE PLÂTRE, LE VERRE,...

20%

D'UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE

DE PAR LA DANGEROUSITÉ DES MATÉRIAUX : MÉDICAMENTS, PEINTURE, PRODUITS CHIMIQUES (AMIANTE,...)

1%

D'UN TRAITEMENT SANS VALORISATION

COMME LES MATÉRIAUX ET MATIÈRES RÉSIDUELLES NON VALORISABLES (PLASTIQUE AVEC PVC)

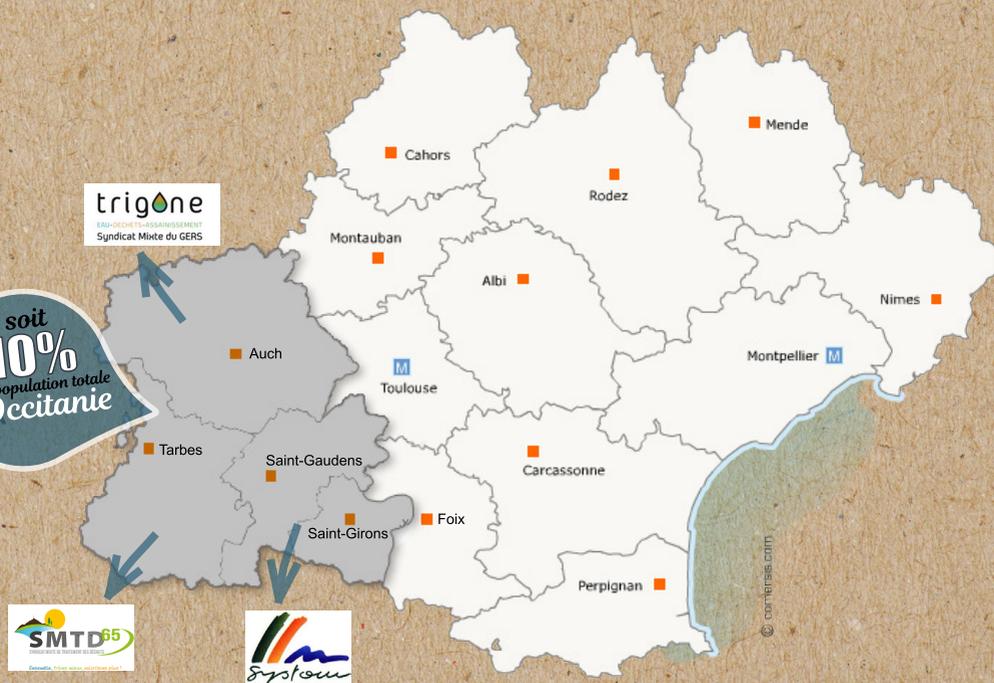
4%

UNE REFLEXION COMMUNE

L'objectif du rapprochement du SMTD65 et des 3 départements :
Gers, Sud de la Haute-Garonne et partie occidentale de l'Ariège (couserans)
 est de franchir un seuil important
celui des 600 000 habitants

POUR QUOI ?

- ✓ Pour peser sur les décisions au niveau régional*
- ✓ Pour accéder aux meilleures technologies
- ✓ Pour optimiser les coûts de traitement de nos déchets



LA RÉGION OCCITANIE A

VALIDÉ CE NOUVEAU PÉRIMÈTRE
 DEMANDÉ LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE

Une consultation a été lancée en 2018, afin d'identifier les solutions innovantes en terme de traitement des déchets pour ce nouveau territoire tout en respectant les orientations du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers. L'étude devra comprendre les missions suivantes :



Réalisation
 d'un état
 des lieux
 de la production
 de déchets
 résiduels



Recensement
 des installations
 de traitement sur
 déchets résiduels
 en service
 sur le territoire
 européen



Étude
 prospective
 de reconversion
 des centres de tri
 des trois
 collectivités
 maîtres d'ouvrage



Prospective d'évolution
 des tonnages du service
 public de gestion des
 déchets pour chaque
 collectivité sur la base
 des données 2017



Proposition
 de solutions
 innovantes

* La loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), attribue désormais aux Régions la mise en place du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).



2 750
TONNES
DE TEXTILES
COLLECTÉES*
SUR LE DÉPARTEMENT



= 2 082
TONNES**

SOIT 9KG/AN/HAB.

jetées dans les bennes d'encombrants en déchèterie ou dans les ordures ménagères



= 668
TONNES**

SOIT 2,9KG/AN/HAB.

déposées en bornes relais ou dans une recyclerie

320 000 €

C'est l'économie qu'auraient pu réaliser les hauts-pyrénéens sur une année, si l'ensemble des textiles avait été déposé vers les bornes relais-textile de notre département.

Pour rappel : coût de transport et de traitement d'1 tonne d'ordures ménagères = 154€

TEXTILE, MAROQUINERIE, CHAUSSURES

200 bornes



QUELLES RECOMMANDATIONS ?



enfermés dans un petit sac hermétique (entrer de borne étroite)



MÊME TROUÉS



MÊME TACHÉS

2 structures



PLUS D'INFORMATIONS ?

Le Relais
Monsieur Mathieu Desbenoit
06.45.83.43.81
Recup'Action
Madame Camille Barnes
05.62.46.34.63

100kg

QUE DEVIENDRONT-ILS ?



6kg

SERONT REVENDUS EN BOUTIQUE ET PERMETTRONT DE FINANCER DES PROGRAMMES DE RÉINSERTION

10kg

SERONT TRANSFORMÉS EN CHIFFONS DE NETTOYAGE

26kg

SERONT TRANSFORMÉS EN MATIÈRES PREMIÈRES (FABRICATION D'ISOLANT PHONIQUE ET THERMIQUE À BASE DE TISSUS)

55kg

FERONT L'OBJET D'UNE EXPORTATION VERS DES PAYS PARTENAIRES POUR UNE RÉUTILISATION

3kg

SERONT DÉTRUITS PAR VALORISATION ÉNERGÉTIQUE OU ENFOUISSEMENT

ALERTE
INFOUNE SERINGUE N'EST PAS QU'UN DASRI...
C'EST UN DANGER.

PEUX-TU NOUS EXPLIQUER COMMENT S'EST PASSÉ L'ACCIDENT ?

MARIE-JEANNE - AGENT DE TRI :

« C'était une trousse, elle était sur le tapis.

J'ai voulu l'enlever car c'est un déchet qui n'a pas à y être et la piqûre dépassait de la trousse. Je ne l'ai pas vu et je me suis piquée le doigt.

Là on a arrêté le tapis, je l'ai relâché, on a sorti la trousse et

c'est là qu'on a vu qu'il y avait plein d'aiguilles à l'intérieur. »

QUEL A ÉTÉ TON RESSENTI À CE MOMENT ?

MARIE-JEANNE : « Ça fait quelque chose, on se dit « ça y est, on est piqué ».

C'est angoissant.

D'ailleurs, j'ai fait mon dernier contrôle il y a peu de temps.

Je n'ai rien contracté, ouf !

Aussi, si ça n'avait pas été moi, ça aurait été quelqu'un d'autre ce jour-là. »

QUEL MESSAGE VOUDRAIS-TU FAIRE PASSER AUX HABITANTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

MARIE-JEANNE : « Que les personnes utilisent les boîtes à aiguilles. Ce n'est quand même pas compliqué d'utiliser les boîtes et de les ramener au bon endroit.

Aussi, plus ça va, plus il y en a ! ... La crainte de la piqûre, elle y est. »

UN DASRI, C'EST QUOI ?

C'EST UN DÉCHET D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX QUI POSSÈDE SA PROPRE FILIÈRE D'ÉLIMINATION.

ON Y RETROUVE DES OBJETS PIQUANTS, COUPANTS, TRANCHANTS.

IL DOIT ÊTRE DIRIGÉ VERS DES CENTRES DE TRAITEMENT ADAPTÉS.



Lancette et auto-piqueur à barillet



Aiguille à stylo



Aiguille seule



Micro-perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix 2 vial



Auto-piqueur



Cathéter



Cathéter tout en un type MIO



Stylo avec aiguille sertie ou aiguille rétractable



Seringue avec aiguille solidaire



Seringue type IMJECT



Applicateur

FILIÈRES DE COLLECTE ET TRAITEMENT

POUR LES PARTICULIERS

Je récupère ma boîte dans une pharmacie



Je me soigne & remplis ma boîte



Je rapporte ma boîte dans un des points de collecte



THOMAS
DIABÉTIQUE
NON SENSIBILISÉ

DELPHINE
AGENT DE TRI
EN DANGER

NE JETEZ PAS
n'importe où vos...

DES SOLUTIONS EXISTENT...

PAS DANS LE SAC PLAIN
PAS DANS LES BOÎTTES EN PLASTIQUE
PAS DANS LES CRÈVES FRANÇAISES

CETTE BOÎTE
EST GRATUITE

Demandez-là
à votre
pharmacien !



POUR CONNAÎTRE LES POINTS DE COLLECTE DISPONIBLES ?

www.dasri.fr



www.smt65.fr



POUR LES PROFESSIONNELS

En tant que professionnels de santé,
VOUS ÊTES TENUS DE RÉCUPÉRER LES DASRI
GÉNÉRÉS LORS DE SOINS AU DOMICILE DE VOS PATIENTS.

Pour l'élimination de ces DASRI,
VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE CONVENTIONNER
AVEC UN PRESTATAIRE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT.

Ce prestataire vous émettra un Bordereau de Suivi des Déchets à Risques Infectieux (BSDRI) qui justifiera de la bonne élimination de vos déchets.

TRouver un prestataire de collecte ? WWW.SMT65.FR
UNE QUESTION SUR CETTE THÉMATIQUE ? SMT65@SMT65.FR

8 JOURS D'ESCAPE GAME !

+ 600 PERSONNES
SENSIBILISÉES

Depuis 2017, nous avons mis en place une animation ludique destinée à sensibiliser le public à la nécessité de mieux gérer sa production d'ordures ménagères, que cela soit en incitant les visiteurs à mieux trier leurs emballages, ou en les invitant à mieux penser leur consommation afin de diminuer la quantité produite.

L'escape Game d'Eugène Poubelle, à travers un jeu d'énigmes d'une vingtaine de minutes, permet d'amener les acteurs à réfléchir sur leurs propres modes de consommation

Cette animation a été déployée pour la foire agricole de Tarbes au mois de Mars, sur le site de l'entreprise Mécamont les 13 et 14 juin derniers ainsi qu'au salon des pyrénéennes à Saint-Gaudens. C'est un vrai succès à chaque sortie !

Le syndicat mixte remercie une nouvelle fois l'ensemble des intervenants qui ont permis la réussite de ce jeu lors de chaque animation.

PARTENARIAT AU PROJET
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2010, le SMTD65 est partenaire de la Mairie de Tarbes et l'accompagne dans son programme d'éducation au développement durable (EDD). Au-delà de l'aspect financier avec l'attribution d'une subvention de fonctionnement, le syndicat met à disposition ses installations afin de permettre la tenue d'animations de qualité dans le domaine des déchets.

76 CLASSES ONT PARTICIPÉ AU PROGRAMME
23 POUR LA THÉMATIQUE DES DÉCHETS1 807 ÉLÈVES ONT PARTICIPÉ AU PROGRAMME
559 POUR LA THÉMATIQUE DES DÉCHETS

SENSIBILISATION AU TRI & À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les agents concernés par l'étude de composition des encombrants des 10 déchèteries ont reçu une formation présentant les différentes filiales de récupération des déchets.

L'objectif est de mettre en avant :

les gains écologiques (recyclage et réemploi)

les gains financiers (limitation du recours à l'enfouissement ou à l'incinération)

d'une bonne répartition des dépôts dans les bennes par les habitants.



UNE SOIRÉE CINÉMA

50 PERSONNES
SENSIBILISÉES

2018, une première dans les salles obscures bigourdanes, un événement éco-responsable à travers une soirée "zéro déchet, 100% ciné" !

Le SMTD65 a proposé, en partenariat avec le cinéma Le Parvis et le SYMAT, **une soirée thématique sur l'importance de réduire et mieux trier nos déchets.**

Deux projections étaient proposées : «Waste land» un film documentaire de LUCY WALKER & «L'Île aux chiens», le dernier film, très attendu, de WES ANDERSON.

L'entracte organisé autour d'un buffet réalisé à partir de produits locaux (une douzaine de producteurs) en circuit court a été l'occasion d'échanger avec les spectateurs présents.

À cette occasion, les déchets réalisés lors de la préparation du buffet ainsi que ceux restant ont tous été pesés et exposés lors de la soirée.

POIDS PAR PERSONNE :

213 gr AU TOTAL

208 gr VALORISABLES

SEULEMENT 8gr D'ORDURES MÉNAGÈRES



FORMATION DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

Depuis 2016 le SMTD 65 est engagé dans une démarche d'éco-exemplarité.

Il met en place des actions au sein de ses services pour réduire sa production de déchets. Cette démarche concerne d'autres domaines comme l'eau et l'énergie.

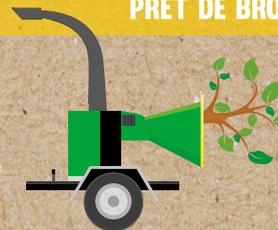
Le syndicat a ainsi équipé tous ses sites de bacs jaunes, de composteurs, de récupérateurs de piles...

L'ensemble des agents est désormais formé aux éco-gestes* & se verra proposer des ateliers sur le thème de la prévention.

* (mobilité, énergie, produits ménagers fait maison, compostage...)



PRÊT DE BROYEURS INDIVIDUELS



Les communes d'Ibos et de Séméac ont été dotées de broyeurs individuels qui peuvent être prêtés **GRATUITEMENT** aux usagers qui en font la demande auprès de leur Mairie.

Une fiche d'utilisation sera renseignée lors de la remise du matériel (coordonnées utilisateur, état matériel,...).

**une formation rapide vous sera assurée
les équipements de protection individuels vous seront fournis***

* afin de garantir votre sécurité



VOS TEXTILES, CHAUSSURES, MAROQUINERIE

ont de l'avenir !

**OFFREZ-LEUR
UNE SECONDE VIE**

**MÊME TROUVÉS, MÊME TACHÉS,
MÊME DÉCHIRÉS**

Pour trouver la borne la plus proche de chez vous
www.lerelais.org/oudonner.php



REJOIGNEZ-NOUS !

SMTD65



DES INFOS, DES ASTUCES POUR RÉDUIRE & MIEUX TRIER SES DÉCHETS !

DES JEUX, DES CONCOURS POUR APPRENDRE DE FAÇON LUDIQUE !

DES ÉVÈNEMENTS, CINÉ-DÉBAT, ESCAPE GAME....